

Jean-Marc AYRAULT

Député-Maire de Nantes
Président du groupe socialiste,
radical, citoyen et divers gauche

Nos Réf : JMA/JJK/YD – n° 3430

Paris, le

31 MARS 2011

Madame Régine Villemont
Présidente

Association des Amis de la République Arabe
Sahraouie Démocratique
356 rue de Vaugirard

75015 PARIS

Madame la Présidente,

J'ai bien reçu la lettre que vous m'avez envoyée le 23 mars au nom de « l'association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique ».

Vous trouverez ci-après, les positions qui sont les nôtres sur ce difficile contentieux.

Les socialistes dans leurs déclarations publiques s'en tiennent depuis l'occupation du territoire par le Maroc à une position privilégiant le respect du droit international et du droit à l'autodétermination des peuples colonisés. A savoir, en ce qui concerne le Sahara occidental :

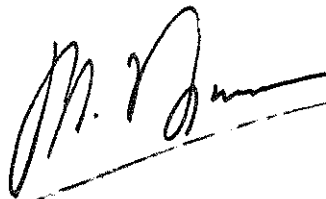
1. « Tout doit être fait pour permettre aux Sahraouis d'exprimer librement leur volonté sous le contrôle des organisations internationales » (19 novembre 1975)
2. Le PS soutient « les efforts accomplis par le secrétariat général de l'ONU (..) pour organiser un référendum d'autodétermination dans des conditions qui en garantissent la validité (..). Il ne saurait être question de s'écarter de ce plan. Seul un règlement juste et conforme au droit international (..) peut ouvrir la voie à la paix (..) » (16 octobre 1991)
3. « Il est absolument nécessaire que soit restaurée une dynamique de dialogue entre le Maroc et le Front Polisario (..) et que soient mises en application les résolutions du Conseil de sécurité qui s'imposent aux deux parties en conflit » (14 juin 2005).

Ce différend international concerne l'expression du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Il affecte des pays et des peuples amis. A ce double titre, il nécessite un suivi attentif de la part de la représentation nationale française et une disponibilité. J'ai en conséquence particulièrement signalé votre initiative aux députés SRC, socialistes, radicaux et citoyens, membres de la commission des affaires étrangères et des groupes d'amitié, France-Algérie et France-Maroc.

.../...

Concernant plus particulièrement votre demande d'entretien du 6 avril, c'est bien volontiers que M. François Loncle, député de l'Eure, vice-président du groupe SRC, socialiste, radical et citoyen, vous recevra au nom de tous ses collègues.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Ayrault', written over a horizontal line.

Jean-Marc Ayrault